

612446-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Winter-sports facilities construction work – Marché de conception-réalisation pour la rénovation du site des tremplins de Courchevel

OJ S 171/2026 04/09/2026

**Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras
Oibreacha**

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: SOLIDEO ALPES 2030

R-phost: correspondre@aws-france.com

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Gnóthas poiblí atá faoi rialú údaráis stáit

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Seirbhísí poiblí ginearálta

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Marché de conception-réalisation pour la rénovation du site des tremplins de Courchevel

Cur síos: Solideo Alpes 2030 assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération de rénovation du site des tremplins de Courchevel, site destiné à accueillir les épreuves des Jeux Olympiques d'hiver 2030. L'opération doit permettre la remise à niveau technique, fonctionnelle et sportive du site pour les besoins des Jeux, tout en assurant la pérennité et l'exploitabilité des équipements en phase héritage. Le présent marché global de conception-réalisation porte donc sur la conception et la réalisation des travaux de rénovation du site existant. L'opération se caractérise par la technicité et la multiplicité des ouvrages concernés, dans un environnement montagnard à fortes contraintes géotechniques, d'accès et de saisonnalité, ainsi que par l'intégration d'équipements sportifs soumis à des exigences d'homologation internationale et d'un équipement de transport vertical. Le titulaire assurera l'ensemble des prestations de conception et de réalisation nécessaires à l'opération. La conception comprend notamment la consolidation des études d'avant-projet, les études de projet, les études d'exécution, les procédures et autorisations administratives et environnementales, les démarches relatives à la sécurité, aux ERP et à l'homologation sportive, ainsi que le suivi de l'exécution, les opérations de réception, de mise en service et l'accompagnement en phase de garantie de parfait achèvement. Les travaux portent principalement sur les confortements géotechniques et la stabilisation du site, la reprise des dispositifs de drainage et de certaines dalles basses, la réhabilitation des tremplins K90 et K120 et de leurs équipements sportifs, ainsi que sur le remplacement du funiculaire existant par un ascenseur incliné implanté sur son tracé, avec création d'un arrêt intermédiaire desservant les plateformes entraîneurs. L'opération comprend également la rénovation ou la mise en conformité des tours d'accès et de la tour des juges, des plateformes entraîneurs, des raquettes d'arrivée et complexes glissants, des gradins, bâtiments et locaux techniques, cheminements et accès, ainsi que la modernisation de l'éclairage, des réseaux et installations de distribution, des systèmes d'arrosage, complexes glissants, systèmes de rétention de neige, des équipements d'exploitation, de maintenance, de supervision et de commande. Le marché comporte une tranche ferme et des tranches optionnelles, chacune comprenant les prestations de conception et de réalisation correspondantes. Ces tranches optionnelles portent notamment

sur la rénovation complète de certains bâtiments et ouvrages du site, la reprise des bétons et de l'étanchéité des tremplins K90 et K120, la couverture des zones d'élan, la reconstruction ou l'adaptation des plateformes entraîneurs, la rénovation de la piste carrossable d'accès à la tour des juges, la construction d'un local d'attente pour les sauteurs du K90, la rénovation de la production électrique et la réalisation d'un tunnel sous les gradins destiné aux athlètes. Les tranches optionnelles sont décrites dans les documents de la consultation. La valeur estimée du marché de conception-réalisation, toutes tranches confondues, est fixée à 29 015 820 euro (s) HT (valeur avril 2026) À titre indicatif, la notification du marché est prévue en juin 2027. Les études et procédures d'autorisation seront engagées dès la notification. Les travaux sont principalement prévus de janvier 2028 à août 2029, pour une réception en septembre 2029 et une mise en service en octobre 2029, en vue de la préparation des Jeux Olympiques d'hiver 2030. L'exécution devra notamment tenir compte des contraintes hivernales, de l'exploitation du site et des contraintes propres à un chantier en environnement montagnard

Aitheantóir an nóis imeachta: 6a8140d1-7ac9-4c18-8af9-ed8c79432e47

Aitheantóir inmheánach: 20260794 CR Tremplin

An cineál nóis imeachta: Idirphlé iomaíoch

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Oibreacha

Príomhaicmiú (cpv): 45212223 Winter-sports facilities construction work

Aicmiú breise (cpv): 71200000 Architectural and related services, 71332000 Geotechnical engineering services, 45313100 Lift installation work

2.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Savoie (FRK27)

Tír: An Fhrainc

2.1.3. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 29 015 820,00 EUR

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: 1. La présente phase de la consultation concerne uniquement la remise des candidatures, en vue de sélectionner les candidats qui seront admis à participer au dialogue compétitif. Le nombre maximal de candidats admis à participer au dialogue est fixé à trois (3). Les modalités d'examen et de sélection des candidatures sont précisées à l'article 6 du Règlement de la consultation (Rc). Les modalités de déroulement du dialogue sont précisées à l'article 7 du Rc. Le Pouvoir adjudicateur ne prévoit pas de réduction du nombre d'opérateurs économiques participant au dialogue contrairement à ce qu'indique le formulaire (bug de l'application) 2. Les candidatures doivent impérativement être remises par voie dématérialisée sur le profil d'acheteur du Pouvoir adjudicateur, dans les conditions définies à l'article 4 du Rc. 3. Les demandes de renseignements complémentaires relatives à la phase candidature doivent être adressées exclusivement par écrit via le profil d'acheteur, dans les conditions et délais prévus à l'article 3.2 du Rc. Les demandes doivent parvenir au plus tard dix (10) jours avant la date limite de réception des candidatures. Les réponses sont communiquées, après anonymisation, à l'ensemble des candidats dans les conditions prévues par le Rc. Aucune réponse orale ne sera apportée. 3. Le calendrier prévisionnel de la procédure est indiqué à l'article 2.2 du Rc. Les dates relatives aux différentes étapes de la procédure postérieures à la remise des candidatures sont prévisionnelles et pourront être ajustées par le Pouvoir adjudicateur au cours de la consultation. Le dialogue se déroulera en principe en un tour, le Pouvoir adjudicateur se réservant la possibilité d'organiser un ou plusieurs tours supplémentaires. 4. Une visite obligatoire du site sera organisée avec les

candidats admis à participer au dialogue. Les modalités précises d'organisation et la date de cette visite seront communiquées dans l'invitation à participer au dialogue. Cette visite sera suivie d'une réunion d'information dans les conditions précisées par le Rc. 5. La date de démarrage du marché est donnée à titre indicatif. La durée prévisionnelle indicative globale du marché est de trente-huit (38) mois à compter de sa notification. Cette durée comprend notamment les études, les procédures administratives, les travaux, les opérations de réception et de mise en service ainsi que la période de garantie de parfait achèvement de douze (12) mois. Le calendrier d'exécution devra permettre la mise en service des ouvrages dans les délais nécessaires à la tenue de l'événement test prévu en décembre 2029 et des épreuves de saut à ski des Jeux Olympiques d'hiver 2030. 6. Les critères de jugement des offres finales et leur pondération sont indiqués à l'article 8.3 du Rc. 7. Une prime d'un montant de 150 000 euro(s) Ht est prévue pour chacun des candidats ayant remis une offre finale dans les conditions prévues à l'article 9.3 du Rc. Les modalités de versement ainsi que les conditions de réduction ou de suppression de cette prime sont précisées au même article. 8. Motifs d'exclusion purement nationaux : le candidat individuel ou chacun des membres du groupement ne doit se trouver dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le Code de la commande publique. 9. La maîtrise d'ouvrage de l'opération a été confiée à Solideo Alpes 2030 par la Commune de Courchevel, propriétaire de l'aire de saut à ski. Solideo Alpes 2030 agit en qualité d'Acheteur et de Pouvoir adjudicateur pour la présente consultation et assurera le pilotage de l'exécution du marché jusqu'à la réception des ouvrages. à l'issue de celle-ci, la Commune de Courchevel sera subrogée à Solideo Alpes 2030 dans ses droits et obligations de propriétaire et gestionnaire de l'aire de saut à ski. 10. Le marché est financé via subventions. Le règlement des prestations intervient par virement administratif, après dépôt des demandes de paiement sur le portail Chorus Pro, dans les conditions prévues par le Code de la commande publique et les pièces du marché. Les prix sont révisibles selon les modalités définies au Ccap

Bunús dlí:

Treoir 2014/24/AE

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Soláthair

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0000

Teideal: Marché de conception-réalisation pour la rénovation du site des tremplins de Courchevel

Cur síos: Solideo Alpes 2030 assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération de rénovation du site des tremplins de Courchevel, site destiné à accueillir les épreuves des Jeux Olympiques d'hiver 2030. L'opération doit permettre la remise à niveau technique, fonctionnelle et sportive du site pour les besoins des Jeux, tout en assurant la pérennité et l'exploitabilité des équipements en phase héritage. Le présent marché global de conception-réalisation porte donc sur la conception et la réalisation des travaux de rénovation du site existant. L'opération se caractérise par la technicité et la multiplicité des ouvrages concernés, dans un environnement montagnard à fortes contraintes géotechniques, d'accès et de saisonnalité, ainsi que par l'intégration d'équipements sportifs soumis à des exigences d'homologation internationale et d'un équipement de transport vertical. Le titulaire assurera l'ensemble des prestations de conception et de réalisation nécessaires à l'opération. La conception comprend notamment la consolidation des études d'avant-projet, les études de projet, les études d'exécution, les procédures et autorisations administratives et environnementales, les

démarches relatives à la sécurité, aux ERP et à l'homologation sportive, ainsi que le suivi de l'exécution, les opérations de réception, de mise en service et l'accompagnement en phase de garantie de parfait achèvement. Les travaux portent principalement sur les confortements géotechniques et la stabilisation du site, la reprise des dispositifs de drainage et de certaines dalles basses, la réhabilitation des tremplins K90 et K120 et de leurs équipements sportifs, ainsi que sur le remplacement du funiculaire existant par un ascenseur incliné implanté sur son tracé, avec création d'un arrêt intermédiaire desservant les plateformes entraîneurs. L'opération comprend également la rénovation ou la mise en conformité des tours d'accès et de la tour des juges, des plateformes entraîneurs, des raquettes d'arrivée et complexes glissants, des gradins, bâtiments et locaux techniques, cheminements et accès, ainsi que la modernisation de l'éclairage, des réseaux et installations de distribution, des systèmes d'arrosage, complexes glissants, systèmes de rétention de neige, des équipements d'exploitation, de maintenance, de supervision et de commande. Le marché comporte une tranche ferme et des tranches optionnelles, chacune comprenant les prestations de conception et de réalisation correspondantes. Ces tranches optionnelles portent notamment sur la rénovation complète de certains bâtiments et ouvrages du site, la reprise des bétons et de l'étanchéité des tremplins K90 et K120, la couverture des zones d'élan, la reconstruction ou l'adaptation des plateformes entraîneurs, la rénovation de la piste carrossable d'accès à la tour des juges, la construction d'un local d'attente pour les sauteurs du K90, la rénovation de la production électrique et la réalisation d'un tunnel sous les gradins destiné aux athlètes. Les tranches optionnelles sont décrites dans les documents de la consultation. La valeur estimée du marché de conception-réalisation, toutes tranches confondues, est fixée à 29 015 820 euro (s) HT (valeur avril 2026) À titre indicatif, la notification du marché est prévue en juin 2027. Les études et procédures d'autorisation seront engagées dès la notification. Les travaux sont principalement prévus de janvier 2028 à août 2029, pour une réception en septembre 2029 et une mise en service en octobre 2029, en vue de la préparation des Jeux Olympiques d'hiver 2030. L'exécution devra notamment tenir compte des contraintes hivernales, de l'exploitation du site et des contraintes propres à un chantier en environnement montagnard

Aitheantóir inmheánach: T-PF-1866897

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Oibreacha

Príomhaicmiú (cpv): 45212223 Winter-sports facilities construction work

Aicmiú breise (cpv): 71200000 Architectural and related services, 71332000 Geotechnical engineering services, 45313100 Lift installation work

Roghanna:

Cur síos ar na roghanna: Le marché comporte une tranche ferme et plusieurs tranches optionnelles conformément aux articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code de la Commande Publique. Le non-affermissement d'une tranche optionnelle ne donne lieu à aucune indemnisation au bénéfice du Titulaire, lequel ne peut élever de réclamation à cet égard

5.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: Aire de saut à Ski

Baile: Courchevel

Cód poist: 73120

Foroinn tíre (NUTS): Savoie (FRK27)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Dáta tosaithe: 29/06/2027

Fad ama: 38 Míonna

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 29 015 820,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ceanglas tairisceana

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

5.1.7. Soláthar straitéiseach

An cur chuige maidir leis an tionchar ar an gcomhshaol a laghdú: Eile

An cuspóir sóisialta atá á chur chun cinn: Eile

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

Eolas faoin dara céim de nós imeachta dhá chéim:

An líon íosta iarrthóirí a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta: 3

An líon uasta iarrthóirí a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta: 3

Beidh an nós imeachta ar siúl i gcéimeanna comhleanúnacha. I ngach céim, d'fhéadfaí roinnt rannpháirtithe a dhíchur

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1866897>

Cainéal cumarsáide ad hoc:

Ainm: AW Solutions

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí an nós imeachta:

An dáta a mheastar a sheolfar na cuirí chun tairiscintí a chur isteach: 13/11/2026

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1866897>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Spriocdháta chun tairiscintí a fháil: 05/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: Le marché comporte une clause d'insertion professionnelle imposant au titulaire de réaliser une action d'insertion en faveur des personnes considérées comme prioritaires au regard des politiques publiques de l'emploi, dans des conditions détaillées au cahier des clauses administratives particulières Conception Réalisation (CR) figurant au dossier de consultation des entreprises. Le marché comporte également une obligation de confier directement ou indirectement une part du présent marché d'un minimum de 20 % du montant prévisionnel du marché à des petites et moyennes entreprises, Structures de l'ESS ou à des artisans conformément aux articles L.2171-8 et R.

2171-23 du Code de la Commande Publique. La Charte d'insertion de la Solideo Alpes 2030 ambitionne que 33 % du montant prévisionnel de ses marchés bénéficie aux TPE, PME et entreprises de l'économie sociale et solidaire, directement ou à travers la chaîne des sous-traitants

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: níl

Úsáidfear fócaíocht leictreonach: níl

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Níl feidhm ag creat-chomhaontú

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Cour Administrative d'Appel de Marseille

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel : prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: SOLIDEO ALPES 2030

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: Avenue-Web Systèmes

Uimhir chlárúcháin: DEFDE8CA-E3B7-5807-7CEA956D287248DB

Baile: Seyssinet-Pariset

Cód poist: 38170

Foroinn tíre (NUTS): Isère (FRK24)

Tír: An Fhrainc

R-phost: publications-joue@aws-france.com

Teil.: +33480041260

Róil na heagraíochta seo:

TED eSender

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: SOLIDEO ALPES 2030

Uimhir chlárúcháin: 87226

Seoladh poist: 83, Boulevard de Dunkerque

Baile: Marseille

Cód poist: 13002

Foroinn tíre (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Tír: An Fhrainc

Pointe teagmhála: Robert Damien
R-phost: corresponder@aws-france.com
Teil.: 0623591158
Próifíl an cheannaitheora: <https://www.marches-publics.info/>
Róil na heagraíochta seo:
Ceannaitheoir

8.1. ORG-0003

Ainm oifigiúil: SOLIDEO ALPES 2030
Uimhir chlárúcháin: DEFDE8E7-DC1A-78D3-CCC4B1DEA962FE19
Seoladh poist: 83 Boulevard de Dunkerque
Baile: Marseille
Cód poist: 13002
Foroinn tíre (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Tír: An Fhrainc
R-phost: marchespublics@solideo2030.fr
Teil.: 0623591158
Róil na heagraíochta seo:
Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair

8.1. ORG-0004

Ainm oifigiúil: Cour Administrative d'Appel de Marseille
Uimhir chlárúcháin: DEFDE8F5-A4EE-D42D-0D947EDED655F7
Seoladh poist: 45 Boulevard Paul-Peytral
Baile: Marseille
Cód poist: 13291
Foroinn tíre (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Tír: An Fhrainc
R-phost: greffe.caa-marseille@juradm.fr
Teil.: 0491044545
Róil na heagraíochta seo:
Eagraíocht athbhreithniúcháin

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: a31676f1-2fb6-4fdd-b39e-a4a7f9bbce17 - 01
Cineál na foirme: lomaíocht
Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras
Fochineál an fhógra: 16
Dáta seolta an fhógra: 02/09/2026 19:10:04 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa
Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis
Uimhir foilseacháin an fhógra: 612446-2026
Uimhir eagráin IO S: 171/2026
Dáta foilsithe: 04/09/2026